



Trèbes.

N° 14/2026

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le 07/04/2026

ID : 011-211103973-20260327-14\_2026-DE

S<sup>2</sup>LO

FOLIO 36

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SEPT MARS**, les membres du conseil municipal de la commune de Trèbes se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-12 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2026

PRÉSENTS : M. MÉNASSI, MAIRE.

MMES. MM. CARBONNEL. GARINO. MAYNARD. MEDVES. OLLAGNIER. GALY. SENTENAC. Adjoint.  
MMES. MM. BILLECI. SANCHEZ. LASGOUZES. LAFON. DE PRADO. NICOLAÏ. BEAUREPAIRE.  
DEZARNAUD. HERNANDEZ. BIAUNÉ. DIEDRICH. PIEDRA. DE FREITAS. QUESNEL. GRAVES.  
CASTANS.

ABSENTS EXCUSÉS :

MME LAROCHE  
MME SAINT-ANDRÉ  
MME PEIX  
MME MITAIS  
M. AZAÏS

PROCURATIONS :

MME LAROCHE à MME MEDVES  
MME SAINT-ANDRÉ à MME NICOLAÏ  
MME PEIX à MME BILLECI  
MME MITAIS à M. le Maire  
M. AZAÏS à M. SANCHEZ.

Madame Nathalie BILLECI a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : Désignation des représentants de la commune aux instances de l'Agence Technique Départementale de l'Aude**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération de la commune de Trèbes du 5 juin 2014 par laquelle la commune de Trèbes a adhéré à l'Agence Technique Départementale de l'Aude ;

**VU** les statuts de l'Agence Technique Départementale de l'Aude ;

